

CESER ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE



Colloque du CESER « Mutations agricoles : nouveaux contrats de confiance avec la Société »

mardi 30 Août 2016
70^{ème} Foire de Châlons-en-Champagne

INTRODUCTION

Patrick TASSIN

**Président du Conseil Économique Social et
Environnemental Régional du Grand Est**

Seul le prononcé fait foi

Colloque du CESER

« Mutations agricoles : nouveaux contrats de confiance avec la Société »

INTRODUCTION

mardi 30 Août 2016

70^{ème} Foire de Châlons-en-Champagne

Patrick TASSIN

Monsieur le Président du Conseil régional (...)
Monsieur le Préfet de la Marne,
Mesdames, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs les Parlementaires,
Mesdames, Messieurs les élus,
Mesdames, Messieurs les directeurs de services,
Cher-e-s Collègues des CESER de France
Mesdames, Messieurs...

Je vais commencer par excuser deux personnalités qui devaient être parmi nous mais qui ne le pourront pas :

- Le Président du Conseil régional qui sera représenté par Pascale Gaillot, présidente de la commission de développement agricole au Conseil régional, mais qui sera peut-être présent dans l'après-midi ;
- Et le Préfet de région, qui sera représenté par Monsieur Garau, Secrétaire Général aux Affaires Régionales.

Tous les deux interviendront au cours de nos débats.

Je vous souhaite donc la bienvenue sur cette magnifique foire de Châlons-en-Champagne, la 2^{ème} foire agricole de France après le salon de l'agriculture, une foire qui reflète bien une bonne partie du savoir-faire de ce territoire.

Cette 70^{ème} édition est à nouveau l'occasion de beaucoup de remue-méninges, et notre CESER du Grand Est a décidé de continuer à y organiser un colloque consacré aux affaires régionales.

Comme ces dernières années, le colloque d'aujourd'hui prend une dimension nationale, même si on va sans doute parler beaucoup de la région Grand Est.

Je vous remercie donc d'avoir répondu, nombreux, à notre invitation, en venant parfois de très loin.

Ce colloque 2016 du CESER Alsace – Champagne-Ardenne – Lorraine a l'ambition d'apporter des éclairages sur les grands défis qui marquent ou vont marquer notre société en matière agricole.

Parce que notre Société est en mouvement constant, de plus en plus rapide, un mouvement parfois très chaotique, la question à laquelle nous sommes invités à répondre est celle de la place de l'agriculture dans notre société, au moment où, et ce n'est pas vraiment récent, notre agriculture est en crise grave, une crise nettement plus structurelle que conjoncturelle, la fluctuation des prix, comme nous le voyons actuellement pour le lait, n'en étant qu'un élément.

Évidemment, l'agriculture doit mieux se préoccuper, non seulement de nourrir les populations, ce qui est son rôle premier, mais de garantir la sécurité alimentaire, d'affronter les changements climatiques tout en luttant contre ces changements, et de préserver les ressources comme la biodiversité, l'eau et les sols, tout en produisant de la biomasse pour l'énergie et les matériaux, d'autant que les matières premières se raréfient.

Vaste programme, certes, mais auquel nous ne pouvons, en aucun cas, nous dérober.

Et c'est l'agriculture elle-même qui doit, au premier chef, relever ces défis, dans un contexte qui n'est pas forcément simple, prenant en compte les besoins et les aspirations des consommateurs, de la société dans son ensemble, le cadre législatif mouvant et les contraintes qui en découlent, les accords internationaux qui accentuent la pression, et l'environnement qui a déjà été trop malmené, avec ses impacts sur la santé des populations. Il s'agit d'utiliser la nature comme facteur de production, de limiter, par exemple, le plus possible le recours aux intrants conventionnels et d'éviter la « surutilisation » des ressources naturelles.

L'agriculture doit être multifonctionnelle, plus à même d'intégrer les préoccupations environnementales, tout en dégagant des marges suffisantes et en permettant d'apporter un revenu suffisant aux agriculteurs, qu'ils soient salariés ou non salariés.

C'est donc bien d'une triple performance de l'agriculture durable dont nous allons parler, à la fois économique, sociale et environnementale, et chacun comprendra que le CESER se sent encore plus particulièrement concerné par ce sujet.

La question qui est posée, c'est donc bien celle de produire autrement, en conciliant performance économique, performance écologique et performance sociale.

Et c'est aujourd'hui qu'il faut adapter l'agriculture aux exigences de demain. C'est dire que, malgré des efforts non négligeables déjà réalisés, nous avons, collectivement, encore bien du chemin à parcourir pour aider les modèles agricoles actuels à muter profondément.

Et ce n'est pas facile d'éviter les fuites en avant, la financiarisation de l'agriculture, qui pourraient être encore plus désastreuses, au moment où le monde agricole français estime ses pertes entre 4 et 5 milliards d'euros.

Si notre CESER a choisi ce thème complexe pour son colloque de la Foire de Châlons, c'est parce que nous voulons participer à la prise des décisions, même quand les sujets sont complexes et conflictuels : Et il n'y a pas beaucoup d'autres lieux que les CESER pour avoir cette intelligence de confronter des positions parfois opposées et d'engager un dialogue serein débouchant sur des propositions fortes.

Et puis, tout de même, dans le Grand Est, nous nous sentons un peu concernés par ce sujet du devenir de l'agriculture au sens large.

Parce que notre région se démarque très largement par sa puissance agricole. Elle est « La ferme de la France » : nous sommes la première région agricole du Pays, grâce notamment à notre viticulture mondialement connue, à notre polyculture, notre élevage, à nos productions végétales, à nos forêts denses.

C'est donc peu de dire que l'agriculture participe au développement économique et de l'emploi dans notre région, même si le recul de 7% du nombre d'exploitations, en quatre ans, ne peut que renforcer l'intérêt du thème de notre colloque d'aujourd'hui.

Aussi parce que, dans notre région, l'heure est à la construction d'un nouveau territoire pour tenter d'y développer une intelligence collective et de l'innovation économique, technologique, sociale et environnementale.

Et enfin parce que, que ce soit en matière économique, d'exportations, en matière d'emplois, de revenus agricoles, d'environnement ou de santé, le Conseil régional est au premier plan des décideurs en la matière.

Alors oui, nous voulons, dans nos réflexions et nos propositions, prendre à bras le corps l'impact, sur le monde agricole, des évolutions de la société, de l'environnement, notamment quant aux réponses incontournables à apporter tant au niveau des métiers, des pratiques, des moyens de production, qu'au niveau de l'image et de l'action auprès des citoyens.

Et c'est pour cela que nous parlons de contrats de confiance entre les producteurs et les consommateurs, entre la Société et ses agriculteurs.

Nous allons bien évidemment y revenir dans notre débat.

Bon, je ne vais pas m'étendre outre mesure. Mais, pour terminer, je voudrais remercier tous ceux qui ont pris part à l'organisation de ce colloque, l'équipe du CESER bien évidemment, la direction de cette Foire et son Commissaire Général, Bruno FORGET, sans oublier notre partenaire « Acteurs Publics ».

Les intervenants à ce colloque sont nombreux et je les remercie collectivement de leur présence, même si je vais oser faire une petite exception en remerciant mon Collègue qui préside aux destinées du CESER de la région Centre-Val de Loire, en l'occurrence, Xavier BEULIN.

Et maintenant, je laisse la parole à Pierre-Marie VIDAL qui va continuer à animer nos débats.

Je vous souhaite un débat riche et constructif.

Je vous remercie.